

## D'une rive à l'autre

Avant les ponts, traverser la Saône a toujours été un casse-tête, surtout en période de hautes eaux.

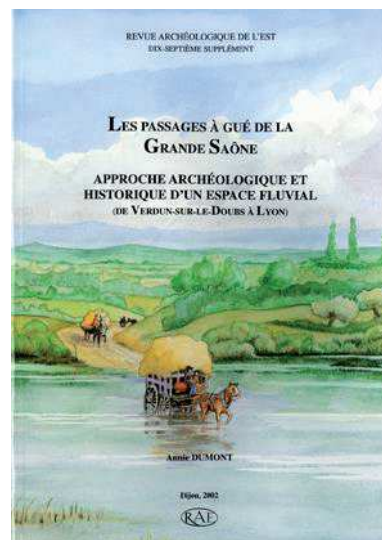
Il paraît simple aujourd'hui de passer d'une rive à l'autre de la Saône, même si les ponts sont parfois en nombre insuffisant, en mauvais état et difficiles à remplacer, en raison des coûts et plus encore des décisions à prendre entre départements et régions. Dans le passé, franchir la Saône n'était pas une sinécure. Jusqu'au XIXe siècle, les ponts étaient plutôt rares sur la rivière. On en trouvait un à Mâcon, construit au milieu du XIe siècle, le fameux pont de Saint-Laurent. À l'amont, il fallait traverser à Chalon-sur-Saône et à l'aval, à Lyon.

## Le temps des gués

En l'absence d'ouvrage, les habitants utilisaient donc, en été, des gués sur une rivière non aménagée il y a encore deux siècles. Entre Chalon et Lyon, on a pu en dénombrer 25, qui ont laissé des traces d'empierrement, à proximité des berges tout au moins. Au centre de la rivière, les dragages du chenal navigable ont bien souvent fait disparaître les tracés. L'autre moyen de repérer les gués, c'est la présence de matériels divers (outils, armes, chaussures...) perdus lors du passage. Autour de Mâcon, il y avait des gués à Uchizy (Saône-et-Loire), Jean-de-Saône (Saône-et-Loire), Boz, Asnières, Île-Saint-Jean, Île d'Amprun, Saint-Romain-des-Îles (Saône-et-Loire), Thoisse.

Les travaux incessants sur le cours d'eau depuis le XIXe siècle et le partage de la Saône en biefs ainsi que la mise en eau des barrages marquent l'arrêt définitif de l'utilisation des gués.

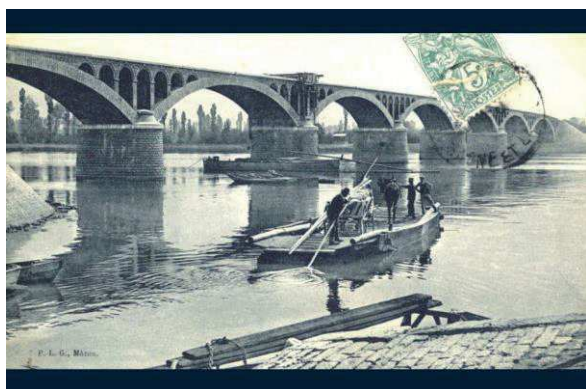
Sources : - Journal de Saône et Loire  
- Annie Dumont. Les passages à gué de la Grande Saône: approche archéologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon).



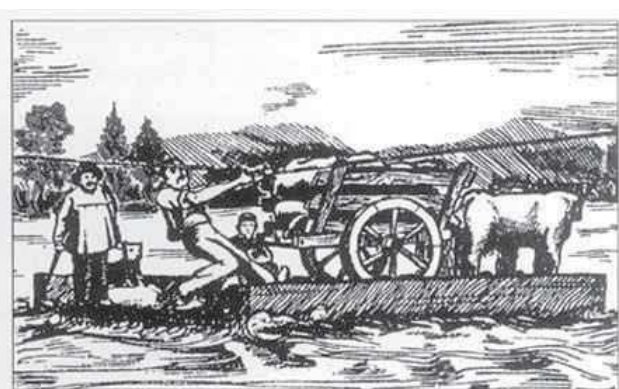
## Le temps des bacs et des plates

Une fois la Saône aménagée, il fallut impérativement utiliser des bacs pour passer d'une rive à l'autre et ceux-ci étaient nombreux. Ils étaient axés sur un câble amarré de part et d'autre de la rivière. Cette technique de franchissement existe depuis 2000 ans avant notre ère.

Vers 1840, 31 bacs étaient encore en service. Ils sont construits bien souvent sur un modèle standard. Ils sont destinés, soit au simple passage des piétons, soit au passage des chars et autres véhicules anciens.



Le bac d'Arciat à Créches sur Saône en Service pendant les travaux du pont



Traversée d'un fleuve sur un bac relié à la traîle.



La plate à Boz



La traversée de la Saône était très réglementée.

La durée du bail retrouvé dans les archives courait du 1er janvier 1875 au 31 décembre 1883 soit 9 ans.

Le fermier avait la jouissance de la maison et du jardin, propriété de l'Etat.

On y apprend que la plate mesurait 10 mètres 50 de long et 3 mètres 60 de large et que le fermier était tenu de laisser passer gratuitement certaines personnes...notamment le préfet mais aussi les pompiers allant éteindre un feu sur l'autre rive !

